



# PLU du Mesnil-Saint-Denis

*Cahier des prescriptions architecturales,  
urbaines et paysagères*

Pièce 4.1.1

*Vu pour être annexé à la délibération du*

*Conseil municipal du 29 août 2024*

# Sommaire du Cahier de prescriptions

- Préambule p.03
- Contexte et prescriptions générales p.04
- Typologies p.07
- Toitures p.13
- Façades p.14
- Extensions et constructions neuves p.20
- Clôtures, portails et haies p.23
- Paysage et environnement p.29
- Energie p.32
- Lexique p.37

Le présent document a pour objet de compléter le règlement et d'apporter des précisions sur les objectifs portés par la commune de Mesnil-Saint-Denis, dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme.

Il ne s'agit pas d'importer des formes architecturales « type » mais de rappeler le cheminement conceptuel qui doit accompagner tout projet de construction. Le présent cahier de prescriptions est un document à portée réglementaire mais ne remplace ni ne peut se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur. En effet, il établit des prescriptions complémentaires au PLU et constitue un guide à l'attention des aménageurs, des acquéreurs et des habitants, afin de garantir un développement urbain harmonieux et respectueux des richesses architecturales et paysagères de Mesnil-Saint-Denis.

## **Objectifs d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères**

L'objectif d'un cahier de prescriptions architecturales et paysagères est d'identifier ce qui fait l'essence même d'un lieu. La vocation de ce type de document n'est pas de figer l'héritage laissé par les générations passées mais de bien connaître et comprendre cet héritage pour le faire évoluer dans les meilleures conditions. Il est le garant du respect de certains critères fondamentaux non seulement à l'échelle de la parcelle mais aussi à celle de l'ensemble de la commune.

Bien entendu, un tel document ne peut être exhaustif, chaque cas étant unique et plus ou moins complexe, cependant, il permet de comprendre l'essentiel et d'agir facilement sur les composantes les plus évidentes du paysage. Les cas plus délicats doivent, eux, être soumis à l'avis d'un spécialiste.

Cet outil, axé essentiellement sur des exemples visuels, permettra à tous de mieux comprendre les enjeux d'une telle préservation et la nécessité d'appliquer certaines règles. Ce cahier a donc plusieurs vocations : être un document prescriptif, un document de sauvegarde de ce qui mérite de l'être et un document d'orientation pour les nouvelles interventions, à valeur prescriptive.

Enfin, ce document concerne aussi bien les projets de construction neuve, qu'une extension ou une réhabilitation, la réfection d'une toiture, la remise en couleurs que l'aménagement des clôtures par exemple.

## **Une attention particulière sur le bâti ancien à préserver**

Ce cahier de prescriptions architecturales concerne le bâti historique de la ville de la fin du XVIIIe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle et a pour vocation de faire évoluer au mieux cet héritage architectural et urbain. Ce bâti et les enjeux de conservation se concentrent dans le centre ancien autour de l'Église Sainte-Denis ainsi que dans les faubourgs alentours et notamment les quartiers autour de la gare. Il s'agit en majorité des typologies\* de maisons plus ou moins bourgeoises, de quelques demeures, mais aussi des grands ensembles et des premiers équipements de la ville

# Contexte et prescriptions générales

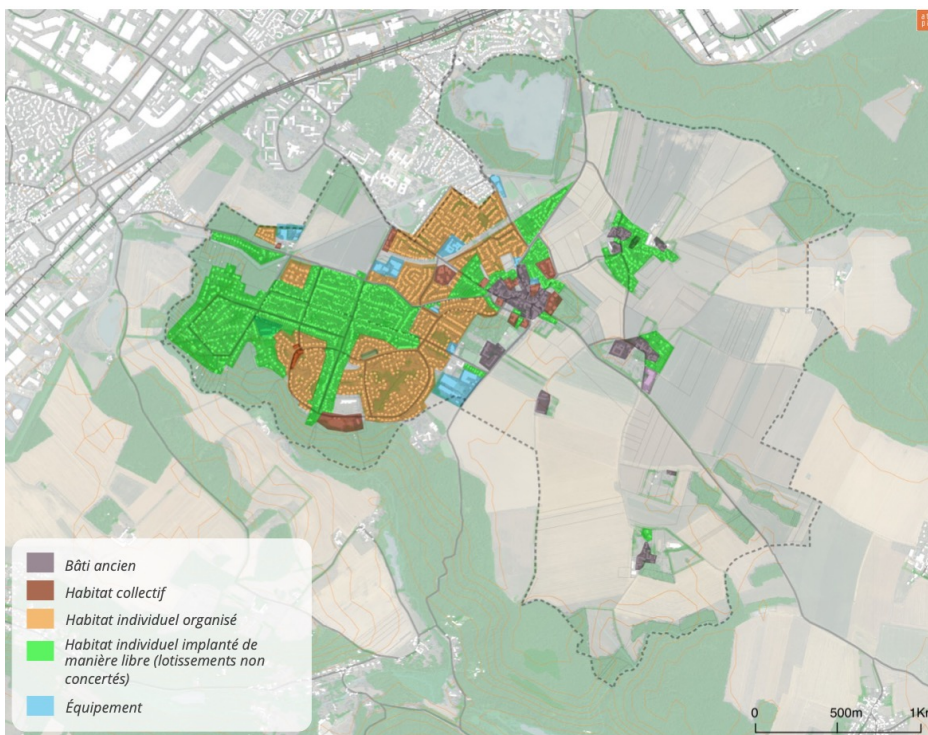
## Les formes urbaines identifiées

La commune de Mesnil-Saint-Denis connaît plusieurs vagues d'urbanisation successives. Du Moyen Âge jusqu'au début du XXe siècle, la commune est essentiellement agricole, entourée d'une terre de bocages cultivées où gravite plusieurs hameaux agricoles. Les maisons de village se concentrent dans le bourg autour de l'église et dans les hameaux, notamment Rodon et Le Mousseau, comme on peut le voir sur les cartes postales du début du XXème siècle.

C'est à partir du début du XXe siècle que le paysage urbain du Mesnil-Saint-Denis a subi une transformation radicale, passant d'un modeste village à une ville en expansion. Cette métamorphose trouve son origine dans le morcellement progressif du parc du château, s'étendant de l'église jusqu'au Bois du Fay, et englobant aujourd'hui la rue Emile Fontanier. Le découpage de ce parc a progressivement ouvert la voie à la création des différentes extensions urbaines du bourg.

A partir de 1975, des opérations en renouvellement urbain et des extensions urbaines apparaissent. Depuis 1980 jusqu'à nos jours, environ 500 logements ont été réalisés. Aussi, cette analyse des évolutions urbaines permet de mettre en évidence l'organisation suivante (voir carte suivante) :

- Le bourg ancien ;
- Les immeubles collectifs ;
- Les maisons individuelles sous diverses formes.



Typologies du bâti du Mesnil-Saint-Denis (Source : atopia)



# Contexte et prescriptions générales

*Au fil des siècles, l'évolution architecturale a souvent contribué à enrichir notre patrimoine, et il est crucial que cette tendance perdure à l'époque contemporaine. Cependant, pour garantir cette continuité, il est essentiel de respecter certaines règles énoncées dans les sections suivantes.*

Il est évident que les transformations apportées aux bâtiments au cours de la seconde moitié du XXe siècle ont souvent été plus brutales et moins harmonieuses que celles des siècles précédents. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance, notamment la diversité des matériaux utilisés, la perte de savoir-faire artisanal et une méconnaissance de l'histoire locale et de son architecture.

En revanche, les ajouts contemporains doivent s'intégrer harmonieusement à leur époque, évitant tout pastiche. Les constructions modernes doivent dialoguer avec le passé tout en affirmant leur propre identité, créant ainsi une mise en valeur mutuelle des deux époques.



*Nous noterons sur les cartes postales la largeur des trottoirs, plus larges à l'époque*

## Prescriptions générales

Avant d'entreprendre toute intervention sur le bâtiment, il est impératif de suivre les directives suivantes :

- Identifier la typologie du bâtiment concerné.
- Effectuer un diagnostic détaillé de l'état du bâti par un professionnel qualifié.
- Localiser les parties authentiques du bâtiment ainsi que les ajouts qui pourraient altérer son caractère historique.
- Privilégier l'utilisation de matériaux identiques pour préserver ou restaurer l'authenticité du bâtiment.
- Éviter l'installation visible d'équipements modernes tels que la climatisation, les paraboles, les panneaux photovoltaïques ou les antennes sur la façade.
- Prendre exemple sur des bâtiments similaires de la même époque et encore dans leur état d'origine, pouvant servir de référence.
- Analyser les besoins spécifiques et élaborer un programme d'utilisation adapté au bâtiment à restaurer.
- Consulter des professionnels ou des organismes de conseil tels que des architectes, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), des associations ou la Fondation du Patrimoine.
- Désigner un maître d'œuvre pour superviser tous les travaux, y compris la planification, la définition des besoins et le suivi, avec une autorisation préalable.

# Contexte et prescriptions générales

## **Prescriptions générales pour les volumétries et les orientations du bâti**

Il conviendra de prendre en compte les facteurs/données bioclimatiques pour l'intégration d'un bâtiment sur sa parcelle.

Il sera important de :

- De privilégier la meilleure orientation du bâti et d'organiser les pièces de vie par rapport à l'ensoleillement ;
- De prendre en compte des ombres portées sur le bâtiment ;
- De privilégier les formes compactes, sans décrochés, réduisant les déperditions, de limiter les ponts thermiques ;
- D'assurer une bonne isolation et de préférer les vitrages faiblement émissifs ou vitrages à isolation renforcée ;
- De concevoir des « espaces tampon », jardins d'hiver, vérandas solaires, et de penser au confort d'été (débords de toit, pare-soleil, plantations au Sud).

## **Prescriptions générales sur les implantations :**

Les constructions sont implantées au plus près du terrain naturel. Les côtes altimétriques du terrain naturel restent inchangées en limite de propriété. En cas d'impossibilité de respecter ces côtes aux abords immédiats de la construction, les dénivelés peuvent être gérés :

- Soit par un talus planté d'une haie en limite séparative sur une pente forte à moyenne,
- Soit par des terrasses plantées tenues par des fascines en osier,

- Soit par un soutènement maçonné et enduit, sans réhausse formant clôture,

## **Prescriptions spécifiques sur le secteur du vallon du Pommeret :**

- Plusieurs mesures sont possibles pour protéger et/ou anticiper problème d'humidité et de montée des eaux en sous-sol :
  - Contre la stagnation des eaux pluviales par le drainage : le drainage consiste à installer un système favorisant l'évacuation des eaux pour éviter leur stagnation et les risques d'infiltration qui en découlent.
  - Contre les remontées d'eau du sous-sol par le cuvelage ; il s'agit d'un ouvrage destiné à protéger une construction contre les remontées d'eau par capillarité ou par pression hydrostatique latérale dans les caves et les murs enterrés
  - Combiner plusieurs solutions pour étanchéifier les sous-sols : application d'un hydrofuge de surface (peinture ou enduit anti-humidité) et d'une membrane étanche au bas des murs pour protéger le soubassement l'habitation.

# Typologies

L'objectif principal de respecter ces typologies architecturales est de préserver l'intégrité du type architectural du bâtiment concerné lors de toute transformation ou ajout. Chaque bâtiment possède sa propre typologie qui agit comme un guide, assurant l'harmonie de l'ensemble des constructions et, à une échelle plus large, celle de tout un environnement bâti.

Huit grandes typologies sont identifiées sur la commune (issus du Parc Naturel Régional de la Haute Chevreuse) :

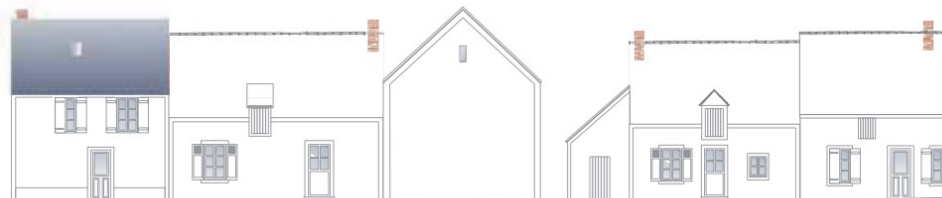
Les maisons rurales ;

Les maisons de bourgs ;

## **Le bourg ancien et les hameaux : les maisons rurales**

**Implantation :** Les maisons rurales, principalement localisées dans les villages et hameaux du Parc, se regroupent harmonieusement, formant des ensembles où elles se juxtaposent les unes aux autres. Les annexes, adossées aux habitations et aux murs mitoyens, contribuent à cette cohérence visuelle qui caractérise ces ensembles architecturaux observés depuis la rue.

Dotées d'un charme indéniable, ces maisons se distinguent par une architecture relativement sobre, souvent composée d'un rez-de-chaussée de plain-pied ou d'un étage, parfois agrémenté de combles ponctués de lucarnes



Exemples de maisons rurales courantes

ou de tabatières.

**Façade :** La façade, dépourvue de symétrie, se caractérise par une disposition des ouvertures en superposition, contribuant à alléger visuellement la charge sur les linteaux.

**Toiture :** Les toitures à deux versants, principalement couvertes de tuiles plates, étaient également parfois réalisées en ardoise, ajoutant ainsi une diversité visuelle au paysage architectural rural.



# Typologies

## ***Le bourg ancien et les hameaux : les maisons de bourgs***

**Implantation :** Les maisons de bourg, souvent alignées le long des trottoirs, forment un ensemble continu le long des rues, avec des constructions mitoyennes de chaque côté. Elles sont généralement simples en termes de structure, avec un rez-de-chaussée, un ou deux étages et un comble à deux versants.

**Façade :** Leurs façades sont plus ordonnées et décorées que celles des maisons rurales, avec des ouvertures régulièrement espacées et des éléments décoratifs tels que des corniches et des bandeaux.

Les devantures des commerces jouent un rôle important au niveau du rez-de-chaussée.

**Toiture :** Les toits sont principalement en tuiles plates ou en tuiles mécaniques, mais peuvent aussi être en zinc ou en ardoise, avec une variété de lucarnes reflétant différentes influences architecturales.



Exemples de maisons de bourg courantes



## ***Le bourg ancien et les hameaux : les maisons bourgeoises***

**Implantation :** Les maisons bourgeoises, érigées souvent en périphérie des bourgs pour profiter des vastes terrains disponibles à l'époque de leur construction, incarnent la prospérité du XIXe et du début du XXe siècle. Nichées au cœur de jardins arborés et fleuris, ces demeures se présentent généralement sous la forme d'un corps principal simple, de plan carré ou rectangulaire, s'étendant sur un ou deux étages et coiffé d'une toiture à deux ou quatre pentes (exemples : Le manoir d'Ambésis ou la Mairie).

**Façade :** Leur façade, témoignage de l'opulence de l'époque, se distingue par l'utilisation de matériaux de haute qualité, offrant une palette de couleurs plus vibrantes que celles des maisons de bourg. Les détails architecturaux, tels que les bandeaux, pilastres, corniches et encadrements de portes et fenêtres, apportent une richesse graphique à l'ensemble, souvent accentuée par des teintes plus claires que celles des revêtements environnants.

**Toiture :** Les toitures, bien en vue depuis la rue, sont soigneusement travaillées avec des éléments décoratifs comme les crêtes en terre cuite ou en zinc, les épis de faîtage et les girouettes. Revêtues de tuiles, d'ardoises ou de zinc, les pentes du toit intègrent des détails minutieux tels que les souches et les lucarnes, harmonieusement intégrés à la composition globale de la façade.



*Manoir les Ambésis*



Exemples de maisons bourgeoises courantes

## **Les bâtiments agricoles**

**Implantation :** Les fermes des plateaux, aménagées autour de vastes cours, attestent de la prospérité de leurs exploitations agricoles. Ces structures traditionnelles s'intègrent harmonieusement dans le paysage rural, avec leurs bâtiments principaux disposés autour de cours spacieuses.

**Façade :** Autour de ces constructions traditionnelles, de grands hangars ont été ajoutés, présentant des façades variées. Certaines sont revêtues de bardage d'acier laqué aux couleurs diverses, parfois moins bien intégrées au contexte environnant, tandis que d'autres sont en bois naturel ou lasuré, se fondant plus harmonieusement dans le paysage. Pour préserver l'esthétique rurale, il est préférable d'éviter les teintes trop claires et lumineuses, privilégiant des tonalités plus sombres qui se fondent mieux dans les nuances naturelles du paysage.

**Toiture :** Les toits des fermes, visibles de loin, sont souvent remarquables par leurs détails soignés. Ils sont généralement recouverts de tuiles traditionnelles, d'ardoises ou de zinc. Les cheminées et les lucarnes, intégrées avec minutie dans la composition des toitures, ajoutent une touche d'authenticité à ces constructions rurales.



Exemple de grange fermée

Exemple de grange ouverte



Ferme de Beaurain

# Typologies

## *Les immeubles collectifs*

**Implantation :** Les habitations collectives sont réparties sur plusieurs parcelles de la commune. Il s'agit de constructions issues de la fin du XXe au début de XXIe siècle avec un style architectural varié : les immeubles de la rue Raymond Berrurier sont issus des années 1970 avec une forme et une architecture homogène, tandis que les opérations rue de la Haye des Fleurets ou l'avenue de Picardie, toutes deux situés en lisières de forêt ou agricole, possèdent des formes plus récentes. L'ensemble des formes et des architectures s'associent à l'environnement urbain de chaque quartier.

**Façade :** Leur façade varie d'un quartier à l'autre, se déclinant par l'usage de la brique avenue Habert de Montmort, des enduits chauds rue de la Haye des Fleurets et froid sur l'avenue de Picardie et Rue Ernest et Paul Picard. Certains immeubles présentes l'intégration de balcons.

**Toiture :** Les toitures encore une fois évoluent tant au niveau des couleurs que des formes. Certaines présentes des inclinaisons traditionnellement associées à la maison de bourg et d'autre des formes carrés inspirées des maisons bourgeoises. L'usage de la tuile mécanique est courant, décliné en deux couleurs pour rappeler les teintes traditionnelles des maisons anciennes : l'ocre marronné de l'ardoise et le bleu foncé / noir du zinc.



# Typologies

## ***L'habitat individuel***

**Implantation :** Les maisons individuelles du territoire se caractérisent par plusieurs époques de constructions donnant lieu à un style éclectique :

- Les ensembles pavillonnaires de type cité-jardin :
  - L'ensemble pavillonnaire de Champmesnil datant des années 1970 ;
  - Les Résidences du Château, première transposition en France d'un concept américain de pavillons de banlieue implantés en série dans des lotissements ouverts (Maisons Levitt).
- Les pavillons individuels et libres d'inspiration Normande qui rappelle la vague néo-régionaliste des années vingt :
  - Le secteur d'Henriville datant des années 1920.
- Les étendues résidentielles arborées :
  - Le Bois-du-Fay, en limite de Coignièrès à l'ouest et à lotissement lent.

**Façade :** Les façades varient considérablement d'une opération à l'autre en fonction des périodes de constructions. Les habitations d'Henriville présente un style normand à colombages avec une largeur de façade fine et des commerces en rez-de-chaussée. Les ensembles des années 60-70 présentent des façades davantage modestes en enduit simple.

**Toiture :** Les toitures varient plus modestement, avec des toits à deux pans la plupart du temps, en ardoise ou en tuile mécanique.



Les toits contribuent fortement à l'identité d'un espace bâti et aux ambiances bâties. Ce sont les matériaux utilisés et leurs couleurs qui créent ou non cette unité.

## **Forme de toit**

Se référer à chaque typologie

## **Matériaux**

A Mesnil-Saint-Denis, il existe une unité dans les matériaux de couverture. Pour les couvertures, le matériau dominant est la terre cuite.

## **L'ardoise**

L'ardoise, légère et adaptée aux fortes pentes de toit, a été largement utilisée pour les toitures des fermes et des maisons rurales en raison de sa durabilité et de son esthétique. Au fil des siècles, elle est devenue un choix populaire, offrant une protection fiable contre les intempéries. Aujourd'hui encore, l'ardoise reste un choix prisé pour les toitures des fermes et des maisons rurales, témoignant de sa longévité et de son attrait intemporel dans les environnements ruraux.

## **Le zinc**

Le zinc, largement utilisé comme matériau de couverture, a connu une popularité croissante au XIXe et au début du XXe siècle pour sa facilité de manipulation, sa durabilité et son esthétique. Les toitures en zinc étaient souvent réalisées par des artisans qualifiés, assurant des finitions soignées et une étanchéité fiable. Son utilisation caractérise sur la commune les

constructions bourgeoises et les grandes demeures.

## **La tuile mécanique**

La tuile mécanique en terre cuite, utilisée largement entre 1880 et 1940, était économique, facile à poser et caractéristique de cette période de standardisation où les maisons étaient choisies à partir de catalogues. Les finitions des couvertures en tuile mécanique étaient soignées, avec différents modèles de faîtière, d'épîs, de frons, et de tuiles de rive en terre cuite, ornées de décors scellés au mortier. Après la Seconde Guerre mondiale, la tuile mécanique en béton a gagné en popularité, notamment sous la forme de la tuile flamande ou picarde.



Les façades constituent l'élément essentiel du paysage urbain. La rue n'existe que par rapport aux bâtiments qui la bordent, sa qualité dépend donc de l'harmonie qui se dégage de l'ensemble du bâti

## **Composition**

Se référer à chaque typologie

## **Matériaux**

A Mesnil-Saint-Denis, les argiles, les sables de Fontainebleau et la meulière sont les ingrédients de base utilisés dans les constructions traditionnelles. Les murs ont été construits avec des moellons de pierre des champs (silex et meulière) ou de pierre de meulière, montés à la terre ou à la chaux. Les pierres sont masquées ou partiellement apparentes, en fonction des techniques de finition des façades.

## **Prescriptions pour les matériaux :**

Pour garantir la qualité des travaux de rénovation et leur durabilité tout en préservant l'environnement, il est essentiel de :

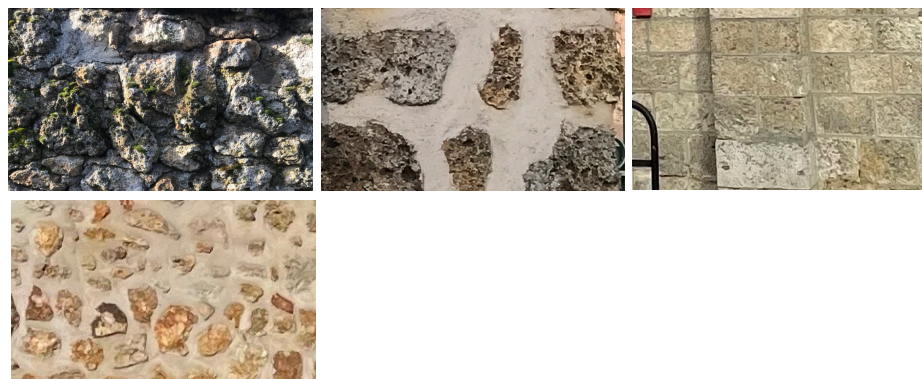
- choisir soigneusement les matériaux et les techniques appropriés ;
- éviter le PVC, en raison de son impact écologique, tout comme le ciment qui entrave la respiration des maçonneries anciennes.

## **Les enduits**

Il existe deux types d'enduits sur le territoire communal : les enduits « à pierre vue » et les enduits couvrants. Les enduits à pierre vue affleurent le nu extérieur des pierres. Ainsi les tons jaunes, orangés ou gris des pierres s'associent-ils aux tons blonds de l'enduit constitué de chaux et de sable de Fontainebleau. Les enduits couvrants masquent les pierres des murs et sont associés à des modénatures\* qui soulignent la composition de la façade et jouent un rôle technique.

## **Prescriptions pour les enduits :**

Les enduits à base de chaux, souples et respirants, sont recommandés pour leur adaptabilité aux bâtiments anciens, offrant des finitions variées et esthétiques. Les fabricants proposent aujourd'hui des solutions prêtes à l'emploi avec une palette de couleurs adaptées aux recommandations du Parc.



Les façades constituent l'élément essentiel du paysage urbain. La rue n'existe que par rapport aux bâtiments qui la bordent, sa qualité dépend donc de l'harmonie qui se dégage de l'ensemble du bâti

## **Economies d'énergie**

Lutter contre l'effet de serre en réduisant les émissions de CO2 est aujourd'hui une priorité. L'avenir de notre climat est entre les mains de chacun de nous. La première approche consiste à maîtriser ses besoins énergétiques :

- orienter correctement le bâtiment et ouvertures pour récupérer les apports solaires en hiver et se protéger des surchauffes en été ;
- isoler sa maison de façon optimum ;
- ventiler en maîtrisant les pertes de chaleur ;  
avoir une bonne régulation du chauffage : thermostats, sondes, horloges, etc.

## **Isolation des bâtiments**

Il est préférable d'avoir recours à des matériaux à faibles impacts environnementaux pour l'enveloppe du bâtiment : l'analyse du cycle de vie (ACV) permet d'identifier ces impacts des matériaux durant les phases fabrication - transport - mise en œuvre - entretien - renouvellement, notamment dans le domaine de l'énergie.

Il est recommandé d'utiliser des matériaux locaux naturels ou consommant peu d'énergie pour leur production (bois, brique, pierre...).

Plusieurs techniques existent, en fonction des modes de construction : l'isolation intérieure, l'isolation extérieure, l'isolation intégrée, l'isolation répartie.

Bien que dominante en France, l'isolation intérieure génère le plus de ponts thermiques, mais des solutions de corrections commencent à émerger.

Le choix des menuiseries extérieures doit s'appuyer sur leur qualité thermique et leur étanchéité (air, eau) sans négliger les modalités d'entretien. Les menuiseries performantes permettent de réduire de 2 à 4 fois les déperditions courantes.

## **Prescriptions pour l'isolation :**

Il est conseillé d'opter pour des vitrages peu émissifs ( $U_{baie} < 1,75 \text{ W/m}^2\text{.K}$ ) de manière à réduire la sensation de paroi froide et permettre, à déperdition équivalente, d'augmenter la surface des fenêtres pour un meilleur éclairage naturel. Il est désormais possible de prendre en compte l'offre de triple vitrage peu émissif.

Il s'agit d'adopter une isolation performante et adaptée sur toutes les façades, planchers sur sous-sol non chauffés et les toitures : l'isolation par l'extérieur est particulièrement indiquée pour les pignons aveugles.

Il est recommandé d'étudier la légitimité de la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur (du point de vue esthétique et de la rentabilité énergétique et financière). Pour l'isolation des toitures, un traitement des combles perdus est préférable, de manière à préserver le contact de l'inertie de la dalle avec les logements de l'étage supérieur. De plus, la végétalisation des toitures et des pieds d'immeubles permet d'atteindre une bonne isolation thermique et de limiter l'albedo.

Il est recommandé de limiter les ponts thermiques et les fenêtres sur les façades Nord.

## Recommandations colorimétriques : maisons rurales

Pour les façades : 4 familles de couleurs déclinées en colonnes, en camaïeu, du blanc coloré au plus saturé.

**EXEMPLES DE COLORATION SUR DES MAISONS RURALES**

**DES CAMAÏEUX CHAUDS**

**DES HARMONIES DE CRUS**

**DES CAMAÏEUX CHAUDS (A 01-20):**

- Façade en rosaille: Couleur des rives et des encadrements - A 4, Couleur de fenêtres - A 24, Couleur de volets - A 36, Couleur de portes - A 38
- Façade en rosaille: Couleur des rives et des encadrements - A 4, Couleur de fenêtres - A 25, Couleur de volets - A 32, Couleur de portes - A 38

**DES HARMONIES DE CRUS (A 21-40):**

- Couleur de façade - A 13, Couleur des rives et des encadrements - A 4, Couleur de fenêtres - A 23, Couleur de volets - A 27, Couleur de portes - A 31
- Couleur de façade - A 16, Couleur des rives et des encadrements - A 4, Couleur de fenêtres - blanc coloré, Couleur de volets - A 23, Couleur de portes - A 39

Pour les menuiseries : Les ferronneries seront peintes de préférence avec les teintes les plus sombres A 36, A 37, A 38, A 39 et A 40.

A 21, A 22, A 23, A 24, A 25, A 26, A 27, A 28, A 29, A 30, A 31, A 32, A 33, A 34, A 35, A 36, A 37, A 38, A 39, A 40

## Recommandations colorimétriques : maisons bourgeoises

Pour les façades : 4 familles de couleurs déclinées en colonnes, en camaïeu, du blanc coloré au plus saturé.

**EXEMPLES DE COLORATION SUR DES MAISONS BOURGEOISES**

**C 01-20:**

- Couleur de façade - C 4
- Panneaux, corniches et chaînes d'angles - C 4 à 40%
- Couleur de sous-bassement - C 12
- Couleur de fenêtres - blanc (si existant)
- Couleur de volets - C 28
- Couleur de portes - C 33
- Couleur de ferronneries - C 37

- Couleur de façade - C 1
- Panneaux en rosaille
- Chaînes d'angles et corniches - C 4
- Couleur de sous-bassement - C 5
- Couleur de fenêtres - C 26
- Couleur de portes et de ferronneries - C 38

- Couleur de façade - C 7
- Couleur des panneaux - C 11
- Couleur d'angles et corniches - C 4
- Couleur de sous-bassement - C 15
- Couleur de fenêtres - C 25
- Couleur de volets - C 22
- Couleur de portes et de ferronneries - C 30

Pour les menuiseries : Les ferronneries seront peintes de préférence avec les teintes les plus sombres C 34, C 35, C 36, C 37, C 38, C 39 et C 40.

C 21, C 22, C 23, C 24, C 25, C 26, C 27, C 28, C 29, C 30, C 31, C 32, C 33, C 34, C 35, C 36, C 37, C 38, C 39, C 40



## Recommandations colorimétriques : maisons de bourg et pavillonnaire

Pour les façades : 4 familles de couleurs déclinées en colonnes, en camaïeu, du blanc coloré au plus saturé.



EXEMPLES DE COLORATION SUR DES PAVILLONS EN SITE URBAIN

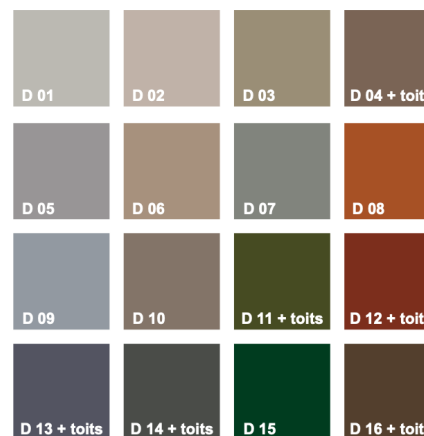


Pour les menuiseries : Les ferronneries seront peintes de préférence avec les teintes les plus sombres B 34, B 36, B 37, B 38, B 39 et B 40.

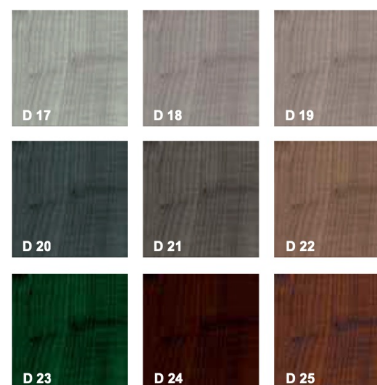


## Recommandations colorimétriques : bâtiments agricoles

Pour les bardages acier : 16 teintes de valeurs moyennes et foncées, proches des nuances de terres, des verts végétaux et des écorces des arbres.

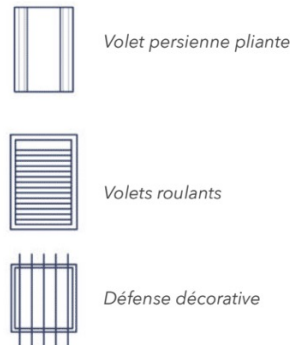


Pour les bardages bois : 9 lasures déclinées en colonnes, référencées à partir des nuanciers de lasures sur bois : en valeur moyennes et foncées, proches des bois vieillis, des verts végétaux et des écorces des arbres.



## Les volets

Les volets battants et les volets en écharpes et en Z sont recommandés. Ils participent à l'ordonnancement de la façade. Toutefois, les volets roulants dont le coffre est visible depuis l'extérieur.



## Les façades commerciales

### Prescriptions pour les façades commerciales :

- Respecter les menuiseries traditionnelles en bois : Favoriser l'utilisation de menuiseries en bois pour préserver la qualité visuelle du patrimoine urbain, tout en permettant également l'installation de devantures plus contemporaines si nécessaire.
- Intégrer les rideaux métalliques de manière discrète : Lors de la pose de rideaux métalliques, veiller à ce que le coffre d'enroulement soit intégré à

l'intérieur du bâtiment. De plus, les rideaux métalliques doivent être ajourés (grilles) pour conserver l'esthétique de la façade.

- Proposer un nuancier-conseil pour les commerçants : Mettre à disposition un nuancier-conseil comprenant une sélection de couleurs adaptées aux attentes des commerçants, tout en respectant le patrimoine coloriel local.
- Soigner les éléments décoratifs et typographiques : Les devantures peuvent être décorées avec des éléments typographiques et décoratifs inspirés de l'époque passée, comme des moulures discrètes pour souligner les panneaux. Ces éléments peuvent être intégrés dans la couleur générale de la devanture ou mis en relief par un contour légèrement plus clair.
- Limiter les contrastes excessifs : Éviter les contrastes trop marqués dans la décoration des devantures, en privilégiant des contrastes de valeur discrets. Par exemple, utiliser une couleur éclaircie à environ 55% pour les moulures, afin de maintenir une harmonie visuelle avec le reste de la façade.



Exemple de devanture courante

## Les pierres et les roches

- **Le rocaillage**, une technique d'incorporation de fragments de meulière dans l'enduit, offre un aspect minéral et une texture rugueuse à la façade, avec une richesse graphique et décorative. Il est fréquemment utilisé sur diverses constructions dans toutes les communes du Parc, souvent associé aux enduits roses et rouges.
- **La brique**, présente par touches subtiles, est utilisée sur les souches de cheminée et les encadrements d'ouverture des constructions rurales et des bourgs. Les maisons bourgeoises arborent des briques plus rouges, notamment dans les modénatures et les lucarnes.
- **Le plâtre** est ponctuellement utilisé pour les encadrements et les rives des maisons rurales, ainsi que dans les modénatures des maisons de bourgs et de certaines maisons bourgeoises. Sa teinte blanche crée des accents clairs sur le bâti.
- **Les bardages en bois**, généralement grisonnants, parfois noirs sur des bâtiments ruraux, affichent des teintes plus jaunes ou des reflets verts sur des constructions récentes. Les lasures, dans des nuances de verts végétaux ou plus sombres, peuvent protéger ces bardages.
- **Les bardages métalliques** sont prédominants sur les grands bâtiments techniques ou agricoles, souvent peints dans des tons clairs, moins harmonisés avec l'environnement naturel et paysager.

## Prescriptions pour les revêtements :

Pour les revêtements, privilégier :

- les laits de chaux,
- les peintures minérales à base de silicates
- les peintures à faible teneur en solvants, évitant ainsi les produits plastiques qui nuisent à la respiration des murs.

Les menuiseries en bois doivent être traitées avec des peintures microporeuses ou des lasures pour permettre au bois de respirer, en évitant les vernis et les teintures qui altèrent l'aspect naturel du bois.

## Prescriptions pour les menuiseries :

Les ferronneries devraient être peintes dans des teintes sombres, tandis que pour les bardages en bois, il est préférable d'opter pour des essences européennes non traitées ou thermiquement traitées, vieillissant naturellement avec une teinte gris argenté qui se fond dans le paysage. Enfin, les badigeons, mélanges d'eau et de chaux, offrent une finition traditionnelle aux façades, souvent colorées par des pigments pour une touche décorative authentique.

## Prescriptions pour les modénatures :

Il est important de resituer le projet dans son contexte historique. Lorsqu'on intervient sur le bâti ancien notamment, il faut bien regarder et comprendre la construction et en particulier les modénatures spécifiques associées aux bâtiments (moulures). Aussi, lors des étapes de restauration ou de travaux menés sur la façade, la prise en compte et la préservation des modénatures doit être réalisée.

## **Prescriptions générales pour les façades :**

- Privilégier la restauration plutôt que le remplacement systématique.
- Les éléments de remplacement doivent correspondre aux caractéristiques des éléments d'origine : matériaux, couleurs, style architectural, menuiseries, etc., afin de préserver l'aspect initial et l'harmonie des constructions.
- Éviter les couleurs trop vives ou le blanc pur qui peuvent perturber l'esthétique urbaine.
- Il est interdit de fixer des équipements tels que les climatisations, paraboles ou antennes sur les façades.
- Faire réaliser un diagnostic technique par un professionnel qualifié avant d'entreprendre des travaux.
- Adapter la méthode de nettoyage en fonction des matériaux présents sur la façade, en veillant à préserver leur intégrité.
- Utiliser un mortier compatible avec les matériaux et les joints existants pour réaliser les joints de parements, en limitant l'utilisation du ciment aux cas où il est déjà présent sur le bâtiment.
- Respecter les techniques de jointoiement d'origine, notamment pour les meulières et les briques.
- Les nouvelles ferronneries doivent avoir un design sobre et neutre, privilégiant par exemple un barreaudage droit.
- Éviter l'utilisation de PVC, incompatible avec le caractère historique des constructions.

## Extensions et constructions neuves

Il est important de réguler les évolutions architecturales en faveur d'une architecture contemporaine de qualité, respectueuse à la fois du patrimoine bâti, de l'environnement local et de l'écosystème global. Les extensions et surélévations doivent être pensées en cohérence avec la typologie existante, cherchant à fusionner avec le tissu urbain déjà en place. L'objectif est de créer des structures modernes qui s'inscrivent harmonieusement dans le paysage existant.

### **Les extensions**

Assurer l'intégration harmonieuse des extensions au bâtiment existant tout en préservant son caractère est essentiel. Les extensions doivent compléter et enrichir l'ensemble architectural sans le dénaturer. Elles peuvent choisir entre une continuité en utilisant les mêmes matériaux ou se démarquer en optant pour des matériaux différents, tout en respectant les proportions et les volumes du bâtiment. À Mesnil-Saint-Denis, les extensions contemporaines significatives sont rares.

### **Les surélévations**

Les surélévations, tout comme les extensions, doivent être réalisées avec précaution pour préserver l'harmonie architecturale. Elles doivent respecter les volumes et proportions du bâtiment existant. On peut envisager une surélévation similaire, utilisant les mêmes matériaux et suivant un rythme répété, ou opter pour une approche contemporaine tout en respectant les principes énoncés précédemment. Il est conseillé de consulter un professionnel pour mener à bien ce type de projet.



# Extensions et constructions neuves

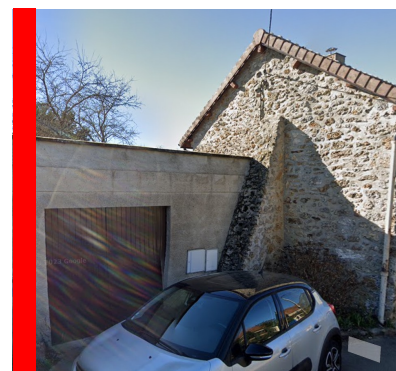
## **Les garages**

Les garages, souvent des extensions fréquentes, sont généralement adjacents au bâtiment existant ou à la clôture. Leur construction doit être réalisée avec soin et rester discrète pour ne pas altérer l'ensemble architectural. Il est essentiel de les intégrer harmonieusement au paysage urbain environnant, en s'inspirant de l'architecture et des matériaux de la maison existante ou de la clôture adjacente. Les menuiseries, de préférence en bois ou en métal de qualité, contribuent à leur aspect esthétique.

Les vérandas sont aussi présentes : elle peut être constituée d'une structure métallique ou en bois ; son aspect vitré constitue la caractéristique principale.

## **Les constructions neuves**

Pour garantir une intégration harmonieuse des nouvelles constructions dans leur environnement, il est essentiel de trouver un équilibre entre la continuité de l'architecture traditionnelle et l'émergence de nouvelles formes architecturales. Ainsi, l'implantation des nouveaux bâtiments doit être cohérente avec celle des structures avoisinantes, tout en conservant un alignement similaire en façade et en utilisant des matériaux qui s'harmonisent avec le cadre existant. De plus, les dimensions et proportions des nouvelles constructions doivent être en accord avec le tissu urbain environnant afin de maintenir une cohérence visuelle et de préserver l'identité du paysage urbain. Enfin, il est impératif que ces nouvelles constructions adoptent des pratiques durables, tant dans la conception des bâtiments que dans l'aménagement des espaces extérieurs privés.



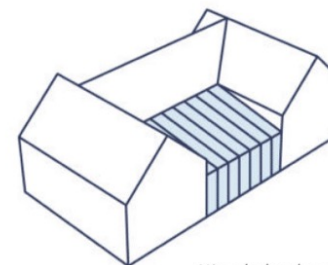
## Extensions et constructions neuves

### **Les prescriptions générales :**

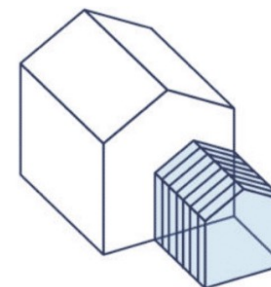
Voici les principes à respecter pour les constructions neuves et les extensions :

- Maintien de la structure parcellaire ancienne, incluant le découpage des parcelles, leurs formes, proportions, dimensions et rythmes.
- Préservation de l'environnement local, évitant toute détérioration visuelle du site.
- Protection de l'aspect visuel des bâtiments historiques et de leurs façades visibles depuis l'espace public.
- Cohérence des matériaux utilisés (couleurs, pentes de toiture, etc.) avec le bâti existant, en évitant les contrastes excessifs.
- Valorisation des éléments caractéristiques du site, tels que les clôtures, la végétation et les typologies architecturales.
- Respect et intégration des volumétries anciennes environnantes.
- Observation des ordonnancements et de la composition architecturale des bâtiments voisins.
- Favorisation d'une architecture contemporaine de qualité, en adéquation avec l'évolution de la ville au fil du temps.

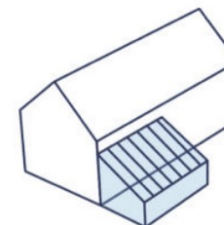
Les extensions doivent se conformer aux mêmes réglementations que le bâtiment principal.



*Véranda dans le volume*



*Véranda sur le pignon*



*Véranda sur mur gouttereau*

*Exemples d'intégration de  
vérandas dans le bâti*

### **Les prescriptions pour la réduction des besoins énergétiques des bâtiments**

⋮

Il est impératif de pouvoir réduire les déperditions thermiques des constructions existantes et futures et leurs besoins en énergie. Aussi, les principes environnementaux possibles sont les suivants :

- Il est préférable de concevoir et d'orienter les bâtiments de façon à profiter au maximum des apports solaires passifs (par exemple par la conception de vérandas) : il est préférable de réserver une exposition sud pour les pièces de vie et d'accepter un nomadisme saisonnier plutôt que de chercher à maintenir un même niveau d'ambiance en toute saison. Il est conseillé d'optimiser l'utilisation de la lumière du jour, et de veiller à la protection thermique d'été en façade sud (brise soleil, stores, plantation de végétaux à feuilles caduques ...).
- Les chaudières à haut rendement (chaudière à gaz, pompes à chaleur, ...) régulièrement entretenues sont encouragées, ainsi que les systèmes chauffants radiatifs (planchers chauffants, panneaux radiants ...) plutôt que convectifs (ventilo convecteurs...).
- Pour les espaces communs et extérieurs, il est recommandé d'utiliser des lampes à basses consommation dans le cas d'un éclairage permanent, ainsi que des détecteurs de présence.



# Clôtures, portails et haies

Les clôtures participent à la qualité du lieu, elles assurent la continuité urbaine et la transition entre espace public et privé. Implantées le long des voies, elles figurent parmi les éléments les plus perceptibles du paysage urbain et sont, de ce fait, déterminantes dans la vision que l'on a de la ville. Les clôtures à Mesnil-Saint-Denis sont différentes en fonction des différents secteurs urbains. En effet, les tissus anciens constitués de maisons rurales, de bourgs, bourgeoises et de la cité ouvrière d'Henriville sont, lorsque la façade ne donne pas directement sur la rue, encadrés de murs pleins en pierre, de murs bahut mesurant de 50cm à 1m de haut et d'une grille en fer forgé avec, ou non, des pare-vues (matière plastique ou végétale). Pour les tissus de maisons individuelles, issus d'opérations après des années 30, les clôtures sont davantage des haies ou des clôtures en ciment.

## **Matériaux anciens**

Les clôtures anciennes sont composées de pierre meulière (technique du rocaillage) ou encore du silex. Les enduits varient d'une clôture à l'autre et donnent des aspects différents. En cas de restauration, il est important de conserver au maximum les dispositions de la clôture en place : alternance de matériaux, couleurs... Les nouvelles clôtures doivent, de préférence, reprendre les typologies des clôtures existantes pour assurer une continuité visuelle dans le paysage urbain.

## **L'usage du ciment**

Comme dans beaucoup de zones pavillonnaires datant du début du XXe siècle, celles de Mesnil-Saint-Denis se sont largement développées jusque dans l'entre-deux guerres. De facture simple ou avec motifs décoratifs ajourés, ces clôtures moulées témoignent de l'industrialisation des techniques.



# Clôtures, portails et haies

## **Portail**

Les portails et portillons s'insèrent de façon très simple dans la maçonnerie du mur. Ils sont généralement en fer forgé peints reproduisant les modèles anciens. Les portails anciens devront être de préférence conservés. Les nouveaux seront de formes très simples de forme rectangulaires afin de s'insérer au mieux.

Les photos ci-joint montrent des portails standardisés en PVC qui ne respectent pas la typologie urbaine locale et banalisent l'espace urbain.

## **Prescriptions particulières :**

- Pour les murs pleins : maintenir le mur existant, restaurer le mur si nécessaire en privilégiant des techniques traditionnelles de construction. Il faudra éviter la consolidation des murs anciens par du béton ou du ciment, les enduits en crépis ainsi que les couleurs vives ou blanches.
- Pour les murs bahuts : les dispositifs peuvent être surmontés d'un chaperon en tuiles ou en briques. Les matériaux à privilégier sont la pierre, la meulière ou la brique. Le mur bahut peut être accompagné d'une clôture végétale plantée au pied du mur, composée d'essences plurispécifiques (on évitera le thuya, le laurier palme ou les conifères).

## **Prescriptions générales :**

- Veiller à l'entretien et à la restauration des clôtures d'origine ou d'époque. En cas de travaux, il est essentiel de choisir une clôture qui s'intègre parfaitement dans le contexte historique du bâtiment.

- Respecter les différentes typologies de clôtures : mur-bahut et grille.
- Les grilles et les portails doivent être conçus en métal selon des formes simples et traditionnelles.
- Les chaperons et les potelets peuvent être de couleurs ou de matériaux variés.
- Assurer une harmonie de hauteur entre les clôtures et leur environnement.
- Éviter les couleurs qui ne s'harmonisent pas avec le contexte, ainsi que les piliers de pierres artificielles, les portails galbés, les clôtures et portails en PVC, les clôtures mixtes bois/maçonnerie, et tout autre matériau non conforme aux traditions locales.



# Clôtures, portails et haies

## Les haies jardinées

### Pourquoi planter une haie ?

Le traitement des limites de propriété à travers l'utilisation du végétal est fondamental, il permet :

- de se protéger de la rue et de conserver les formes de toits existantes,
- d'avoir des vues sur le paysage et de participer à l'ambiance végétale de la commune.

La haie, sous ses différentes formes, a de multiples fonctions :

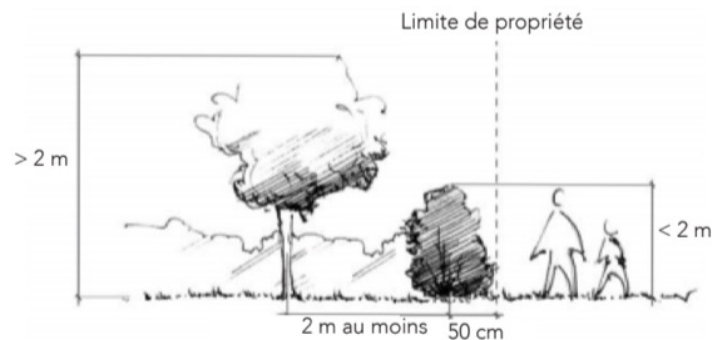
- réservoir de biodiversité, support de la trame verte (corridor naturel) et niches pour les oiseaux,
- perception des saisons.

Elle fait partie de la composition du jardin tout en étant visible de l'espace public.

### Les typologies de clôtures végétales :

Plusieurs typologies de clôtures végétales sont à privilégier :

- en limites séparatives avec l'espace public / verts : planter des sujets végétaux en harmonie avec les clôtures minérales, notamment dans les quartiers résidentiels et anciens.
- en limites séparatives des espaces naturels (jardins, terres agricoles, forêt) : planter des haies libres, éviter les clôtures pleines pour favoriser les fonctionnalités écologiques de la trame verte;
- dans les secteurs près des espaces boisés, la clôture végétale est privilégiée.;
- les haies champêtres sont à privilégier en bordure de sentier et des espaces agricoles



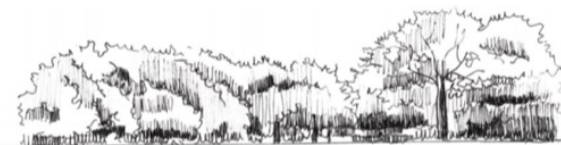
Les règles du code civil en matière de distance de plantation par rapport aux limites de propriété. Source CAUE 71



# Clôtures, portails et haies

## Prescriptions générales pour les haies :

- Accompagner les clôtures maçonnées par différentes formes végétales :
  - des grimpantes
  - des haies libres qui offrent du mouvement et de la variété visuelle aux limites de propriété en gardant la forme naturelle des arbustes. Leur gestion différenciée et les nombreuses essences différentes favorisent une plus grande biodiversité,
  - des haies semi-libres qui donnent une forme aux feuillages sans taille brusque,
  - des haies taillées accompagnent la structure de la limite par une taille géométrique.
- Opter pour des haies plurispécifiques composée de végétaux à feuilles persistantes et à feuilles caduques. Le type de haie, libre ou taillée, déterminera aussi le choix des essences.
- La grille qui accompagne la végétation est préférentiellement de couleur sombre (noire ou verte).
- Il est déconseillé d'occulter la grille (ou le portail composé d'une grille) par une plaque de tôle ou par tout autre système occultant : pastique, canisses ou haie artificielle en rouleau (exemples photographiques ci-joint).
- Les clôtures végétales devront permettre le passage du petit faune : la clôture de type « ursus » est à privilégier.
- Les clôtures laisseront passer la petite faune, par un espace de 15x15 cm en pied, tous les 3 à 5 ml.



Haie stratifiée : rôle écologique important par la présence d'une diversité végétale riche. Source : Atlas paysage - Pays de la Loire



Haie constituée d'arbres de haut jet.  
Source : Atlas paysage - Pays de la Loire



Haie à dominante arbustive avec quelques arbres de haut jet.  
Source : Atlas paysage - Pays de la Loire



Haie clairsemée.  
Source : Atlas paysage - Pays de la Loire



# Clôtures, portails et haies

## Le choix des essences

Seront sélectionnées les plantations d'essences végétales locales ou indigènes et seront proscrites les espèces exotiques potentiellement invasives. Il est conseillé de mélanger les espèces pour rompre la continuité visuelle et favoriser la biodiversité. Des arbustes à baies et à fleurs attireront oiseaux et insectes pollinisateurs.

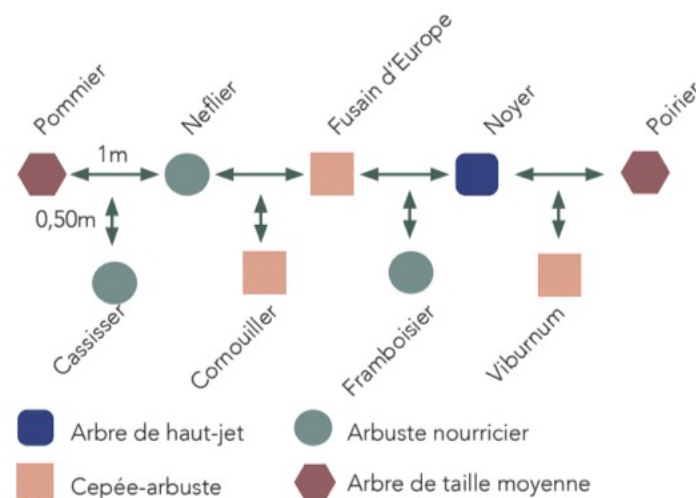
## Prescriptions générales pour les essences :

- Privilégier des essences locales adaptées au contexte pédoclimatique, favorables à la biodiversité et qualitatives pour le paysage urbain. Il peut s'agir :
  - d'essences fruitières : les noisetiers, pommiers, poiriers et arbousiers apportent hauteur et gourmandises, tandis que des arbustes comme les framboisiers, les cassissiers, les groseilliers densifient le bas de la haie et offrent des baies tout l'été.
  - D'arbres et arbustes avec des périodes de floraison et de fructification différentes pour offrir une source de nourriture et des abris à la petite faune et des insectes pollinisateurs.
- Les essences à éviter : les thuyas, chamaecyparis, cupressus... et les lauriers palmes sont fortement déconseillés. Leur branchage trop compact et leurs feuilles trop acides, annihilent toute vie végétale à leurs pieds. Les lauriers, les cyprès, les conifères dont les sapins et autres résineux ne sont pas recommandés.
- Les espèces envahissantes à proscrire : Les essences envahissantes sont des arbres et arbustes tels que le Buddléia de David, les Bambous, l'Ailante,

l'Erable Negundo et le Robinier Faux-acacia. Elles prolifèrent très rapidement et remplacent les essences locales. Les plantes exotiques sont à éviter, comme la Renouée du Japon, l'herbe de la Pampa et le Raisin d'Amérique.

## L'arbre dans son jardin

Pour compléter la haie, des arbres isolés favoriseront la fraîcheur estivale. Le feuillage, la floraison et la fructification seront des critères essentiels pour savoir quel aspect donner à son jardin. Les pommiers, noyers, pêchers se plaisent en Ile-de-France. Cependant, attention à la distance avec les habitations, évitez les bois cassant comme le robinier, le magnolia ou le marronnier et veillez à éloigner les systèmes racinaires des canalisations.

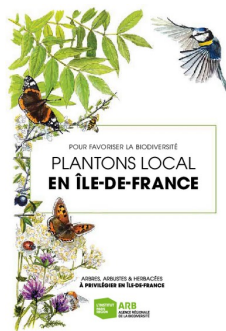
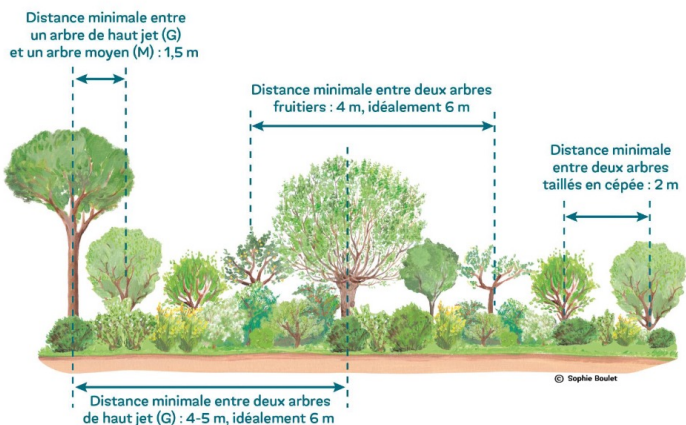


Exemple de composition végétale pour la haie libre d'essences fruitières et mellifères\*. Source : atopia.

## La haie - détails

La dimension hauteur/largeur est également variable selon les besoins, la surface allouée à la haie et les contraintes légales. Sa composition arbres/arbustes et sa largeur vont dépendre de l'espace disponible :

- Avec moins de 2 mètres ou à proximité de bâtiments résidentiels ou de locaux d'entreprises ou en zone résidentielle, la haie devra rester basse ou moyenne, avec des végétaux à croissance plus lente et qui résiste à la taille.
- Sinon planter sur 3 à 5 mètres de largeur, pour une haie sur 2 à 3 rangs, pluristratifiée, avec une bande enherbée de 0,5 à 1m, 2 rangs arbustifs complétés par des arbres de moyen développement.
- Quelques règles de distances sont à respecter pour une haie à faible entretien:



## « Arbustes buissonnants » à développement limité

Aubépine (*Crataegus monogyna* ou *oxyacantha*) ; Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) ; Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*) ; Eglantier (*Rosa canina*) ; Prunellier (*Prunus spinosa*), Viorne obier (*Viburnum opulus*) ; Camerisier à balai (*Lonicera xylosteum*) ; Chèvrefeuille des bois (*Lonicera periclymenum*) ; Epine vinette (*Berberis vulgaris*) ; Trêne des bois (*Ligustrum vulgare*)

## « Arbustes buissonnants » à développement moyen

Cornouiller mâle (*Cornus mas*) ; Noisetier (*Coryllus avellana*) ; Viorne lantane (*Viburnum lantana*), Bourdaine (*Rhamnus frangula*) ; Genévrier (*Juniperus communis*).

## Arbustes intermédiaires et cépées (haut de 3 à 6 mètres)

Erable champêtre (*Acer campestre*) ; Houx (*Ilex acuífolium*) ; Poirier franc (*Pyrus communis*) ; Prunier sauvage (*Prunus domestica*) ; Sorbier des oiseaux (*Sorbus aucuparia*) ; Saule marsault (*Salix caprea*) ; Cormier (*Sorbus domestica*) ; Alisier blanc (*Sorbus aria*) ; Néflier (*Mespilus germanica*), Pommier sauvage (*Malus sylvestris*)

## Arbres de haut jet des haies urbaines

Orme champêtre (*Ulmus minor*) ; Merisier (*Prunus axium*) ; Alisier (*Sorbus torminalis*) ; Charme (*Carpinus betulus*)...

## Essences spécifiques du climat méditerranéen ou exposition chaude

Arbousier ; Amandier ; Cytise de Montpellier ; Erable à feuille d'obier ou de Montpellier ; Olivier ; Charme houblon ; Filaria à large feuilles ; Pistachier térébinthe, Cerisier de sainte Lucie ; Baguenaudier ; Figuier ; Châtaignier (*Castanea Sativa*),

## Les prescriptions pour l'entretien des jardins privés :

- Observer la nature du sol : Avant de choisir les plantations, évaluer la nature du sol (drainant, sec, lourd, léger) pour sélectionner les espèces adaptées, en prenant en compte l'ensoleillement et l'ombrage, les sols, le piétinement et le dérangement . Gérer de manière extensive et favoriser la biodiversité.
- Diversifier la gamme végétale : Incorporer une diversité de plantes dans les massifs, y compris des vivaces, des graminées, des annuelles, des arbres, des arbustes et des bulbes pour un jardin dynamique tout au long de l'année.
- Favoriser les plantes indigènes du Bassin parisien et produites localement : Privilégier les plantes produites en France pour réduire les émissions de carbone et limiter l'introduction de nouvelles maladies et insectes. Intégrer dans les mélanges des plantes mellifères et planter des haies diversifiées.
- Avoir des zones de refuges pour les insectes, mammifères (hérissons et chauve-souris) et les oiseaux. Si possible créer une mare ou avoir un point d'eau pour permettre à la faune de boire, surtout en été.
- Éviter les tontes basses et rapprochées : lever le niveau de coupe (plus de 8 cm) permet de préserver la vie microscopique sous l'herbe et d'éviter que les plantes ne jaunissent avec la chaleur. Laisser une bande en herbe haute jusqu'à l'automne pour permettre aux insectes de réaliser leur cycle de vie complet.
- Récupérer les feuilles mortes à l'automne pour pailler les massifs ou composter.

- Utiliser des solutions alternatives aux traitements des plantes du jardin (purins de plantes, paillage, couvre-sol...)
- Se renseigner sur les tailles douces pour les arbres et arbustes. Une taille trop brutale peut entraîner l'évolution de l'arbre vers un arbre dangereux

Planter une haie et des arbres garantie des îlots de fraîcheurs et un brise-vent. Veillez à démêler les racines et à griffer la motte pour garantir une bonne reprise des végétaux après plantation.

*(suite des prescriptions page suivante)*

## **Prescription pour la faune**

- **Intégrer des nichoirs pour les oiseaux, hors d'atteinte des prédateurs, en fonction de la taille et de la composition du jardin :**
  - Plus de 500 m<sup>2</sup> : 1 à 2 nichoirs à mésanges ou passereaux dans les arbres et arbustes
  - Moins de 500 m<sup>2</sup>: nichoir dans les arbres éloignés de la maison et nichoir à hirondelles ou martinet sur le bâti
- **Intégrer des petits aménagements pour la petite faune en fonction de la taille et de la composition du jardin :**
  - Si en bordure d'une continuité écologique : abri à Chauve-souris dans le bâti
  - Tas de feuilles, de bois ou hibernaculum pour hérisson ou lézard



## **Prescription pour préserver la ressource en eau tout en entretenant son jardin**

Dans le contexte de la fragilité de la ressource en eau, il est crucial de prendre des mesures pour la préserver :

- Choix judicieux des plantes : Opter pour des essences nécessitant peu d'eau pour les haies libres afin de limiter l'arrosage. En cas d'arrosage nécessaire, privilégier les périodes nocturnes ou en soirée pour réduire l'évaporation due au soleil et au vent, ce qui est à la fois plus efficace et économique.
- Utilisation des eaux pluviales : Recueillir les eaux pluviales à l'aide de systèmes de récupération pour arroser lors des périodes de plantation. Privilégier un arrosage "peu souvent mais beaucoup" plutôt que "souvent un peu" pour favoriser l'enracinement profond des plantes.
- Utilisation de couvre-sols et vivaces : Intégrer des plantes couvre-sols et vivaces tapissantes dans les haies et massifs arbustifs pour maintenir une humidité optimale au pied des arbres et limiter la croissance des mauvaises herbes.

En adoptant ces pratiques, chacun peut contribuer à préserver la ressource en eau et à promouvoir une utilisation responsable de cette précieuse ressource.

## **Prescription pour la trame noire**

La trame noire vise à réduire la lumière dans les espaces végétalisés pour ne pas nuire aux espèces nocturnes et lucifuges. Dans les jardins, limiter au maximum les éclairages et n'avoir aucun éclairage permanent et vers le ciel. Il faut privilégier, les éclairages rasants et avec minuteur ou détection pour laisser nuit noire entre 23h et 5h du matin.



## Prescription pour préserver la ressource en eau tout en entretenant son jardin

### *Prescription pour la trame brune*

Les trames brunes prennent de plus en plus d'importance dans les projets urbains et écologiques. La trame brune constitue la qualité du sol, essentielle au fonctionnement des écosystèmes. Aussi, les prescriptions à suivre pour protéger les sols et préserver la biodiversité dans votre jardin sont les suivantes:

- Limiter l'imperméabilisation des sols : Éviter de rendre les sols imperméables, même à petite échelle, afin de préserver leur capacité d'infiltration d'eau et leur rôle dans la régulation hydrique et la lutte contre la pollution. Opter pour des alternatives : chemin en dalle enherbées, sable ou grave tassée, en broyat... laissant l'eau s'infiltrer et la végétation se développer sur les bordures.
- Pour les plantations d'arbres créer des fosses généreuses et intégrer un mélange terre-pierre, pour stabiliser les sols de jardin tout en préservant leur intégrité.
- Conserver les sols en place et les amender pour redonner de la vie, par l'apport de compost 1 à 2 fois par an et sur plusieurs années
- Ne pas laisser les sols à nu, les pailler avec du BRF (Bois Raméal Fragmenté) ou Compost jeune ou des feuilles à l'automne
- Composter 100% des déchets verts et biodéchets de la cuisine dans un tas de compost ou un composteur

- Privilégier des solutions alternatives : Adopter une gestion responsable : Assurer un entretien et une gestion appropriés du jardin pour préserver sa qualité. Cela implique une gestion différenciée, sans recours aux intrants chimiques, des tontes espacées, des plantations de couvre-sol et l'utilisation de paillage pour favoriser le développement de la vie souterraine.



### Guide pour le compostage :

- Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être valorisés par compostage : épluchures, reste de repas, déchets de jardin, etc.
- Deux intérêts : réduire la quantité d'ordures ménagères et produire un amendement de qualité pour votre terre.
- Pour produire un bon compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples : mélanger les différentes catégories de déchets, aérer les matières, surveiller l'humidité (laisser sécher en plein soleil).
- Pour éviter d'attirer des nuisibles, veillez à une isolation complète du réceptacle de votre compost. Surélever idéalement votre réceptacle à composte pour qu'il ne soit pas directement au contact du sol.

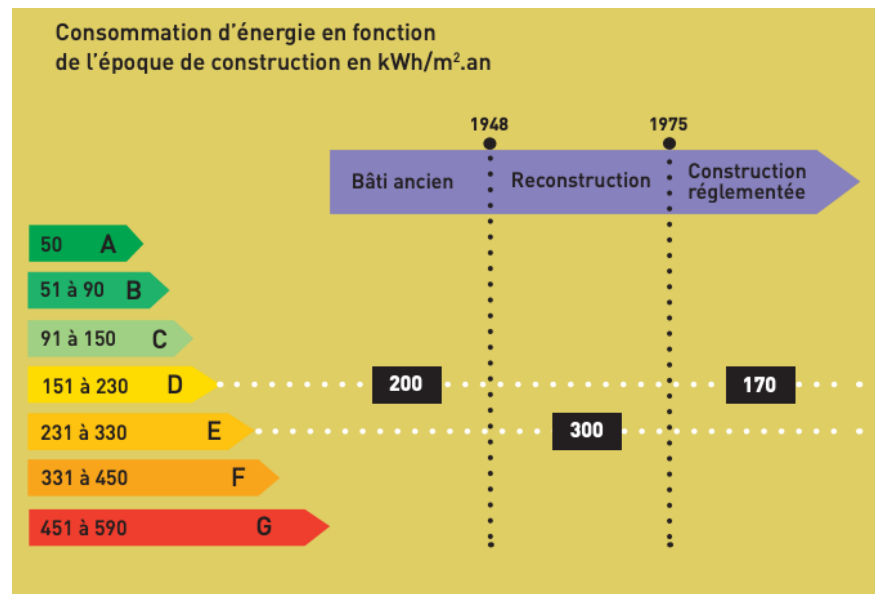
## Pourquoi rénover ?

La rénovation énergétique d'un bâtiment offre beaucoup d'avantages : diminuer sa consommation de chauffage et d'énergie, réduire les émissions de polluants dans l'atmosphère, améliorer le confort intérieur, valoriser et pérenniser son bien immobilier....

La rénovation de bâtiments anciens pour améliorer leur efficacité énergétique est complexe. Il faut préserver leur valeur patrimoniale et l'apparence des façades tout en tenant compte de leurs particularités techniques uniques. Les épais murs de pierre cachent une diversité de matériaux qui influent sur leurs performances thermiques et hygroscopiques. Ils peuvent conserver une fraîcheur appréciable en été, mais une rénovation inappropriée peut altérer le confort intérieur et endommager la structure du bâtiment.

## Définir et réaliser un projet de rénovation...

Pour toute rénovation, il est crucial de faire appel à des experts tels que des architectes, des bureaux d'études et des entreprises de travaux. Chaque bâtiment étant unique, les solutions doivent être adaptées à sa structure spécifique.



<https://www.rehabilitation-bati-ancien.fr/espace-documentaire/bati-ancien-patrimoine-et-lenergie-cahier-recommandations>

## **Prescriptions générales pour les façades :**

- Isolation extérieure : Privilégier l'isolation extérieure pour les façades le permettant, notamment celles sans décorations particulières. Cette méthode offre plusieurs avantages, tels qu'une meilleure efficacité sans créer de pont thermique, la préservation de l'inertie des murs pour le confort d'été, et la protection de la maçonnerie contre les écarts de température.
- Isolation intérieure : Pour les façades plus complexes ou remarquables, envisager une isolation par l'intérieur. Cette solution est adaptée aux murs présentant des caractéristiques architecturales spécifiques, mais des précautions doivent être prises en compte, notamment en présence de décorations particulières comme le staff ou le parquet ancien.
- Choix des matériaux : Utiliser exclusivement des matériaux compatibles avec les constructions anciennes, tels que des produits hygroscopiques capables de réguler l'humidité intérieure du logement.
- Précautions pour les fondations : Assurer une pose d'isolant sur un mur sain, en prenant en compte les remontées d'humidité du sous-sol. Faciliter l'évacuation de l'humidité en envisageant des solutions comme la pose d'un drain au-dessus du niveau des fondations.
- Laisser passer l'humidité : Ne pas freiner la migration de l'eau à travers les murs. Éviter l'utilisation de matériaux imperméables comme le polystyrène ou les pare-vapeur qui pourraient concentrer l'humidité et provoquer des désordres structurels.
- Confort thermique : Outre l'amélioration de la résistance thermique,

l'isolation des murs contribue à augmenter la température des parois intérieures, améliorant ainsi la sensation de confort. Réduire la température du logement permet des économies d'énergie significatives sur la facture de chauffage.

## **Prescriptions générales pour les toitures :**

- Isolation des combles : Privilégier l'isolation des combles, qui représente la source principale de pertes de chaleur. Cette isolation peut être réalisée par l'intérieur sans altérer l'aspect extérieur du bâtiment. Pour les combles non aménagés, l'isolation directement sur le sol est recommandée pour conserver le rôle d'espace tampon du grenier.
- Isolation des combles aménagés : Pour les combles aménagés, l'isolation doit être réalisée sous les rampants et/ou entre les pannes sans surépaisseur au-dessus des chevrons. Cette technique peut réduire la hauteur sous plafond, mais elle garantit une isolation efficace.
- Prévention des surchauffes : En cas d'isolation des rampants, il est essentiel de prévoir une lame d'air entre l'isolant et les voliges pour limiter les surchauffes en été et prévenir les risques de condensation.
- Isolation par l'extérieur : Lors de travaux lourds comme la dépose de la couverture, l'isolation par l'extérieur est une option à considérer. Dans ce cas, toute surépaisseur au niveau de la rive et de l'égout doit être compensée par une élévation des murs pour garantir une continuité esthétique avec la façade. Seule l'épaisseur des chevrons doit dépasser légèrement de la façade au niveau de la passée de toit.

## **Prescriptions générales pour les menuiseries extérieures :**

- Conservation des modèles d'origine : Favoriser la conservation des menuiseries d'origine ou leur remplacement par des éléments identiques en termes de matériau et de partition.
- Trois solutions possibles :
  - Remplacement des vitrages : Conserver le cadre et les ouvrants existants avec un intérêt patrimonial, à condition qu'ils soient en bon état et ne présentent pas de problèmes d'étanchéité majeurs.
  - Changement complet de la menuiserie : Cette solution peut entraîner une réduction de la luminosité en raison des profils de bois plus épais.
  - Pose d'une deuxième fenêtre : Préserver l'aspect de la façade en ajoutant une nouvelle fenêtre, possible grâce à l'épaisseur des murs.
- Fermeture des parties communes : Réduire les déperditions thermiques de l'immeuble en fermant les parties communes telles que la cage d'escalier ou la cour intérieure par une verrière ou des fenêtres. Cela crée un espace tampon en hiver, mais les contraintes de sécurité et de ventilation doivent être respectées.
- Partition et petits bois : Restituer la partition d'origine des fenêtres par collage de petits bois avec chanfrein à l'extérieur pour améliorer l'efficacité énergétique.
- Isolation phonique : La pose de menuiseries ou de vitrages isolants

contribue à améliorer l'isolation phonique des logements.

- Utilisation des volets ou stores à lames : Réguler la température des logements en hiver et en été en limitant les pertes de chaleur la nuit et en se protégeant du rayonnement direct du soleil pendant la journée.
- Isolation par l'extérieur : Pour les façades sans caractère particulier isolées par l'extérieur, les menuiseries neuves peuvent être posées au niveau de l'isolant, nécessitant ainsi un projet global à l'échelle de la façade.

## **Prescriptions générales pour les planchers bas :**

- Utilisation de matériaux perméables : Traiter les problèmes d'humidité en privilégiant l'utilisation de matériaux perméables qui permettent l'évacuation de l'eau par évaporation. Le blocage de l'eau à l'intérieur des murs et des voûtes du sous-sol peut causer des dommages importants à la structure et aux revêtements de sol.
- Isolation par le dessus : Privilégier l'isolation par le dessus, car intervenir en sous-face des voûtes ou des voûtains est plus complexe et moins efficace.
- Maintien de l'inertie dans le sol : Les revêtements de sol comme la terre cuite ou le carrelage, par leur inertie, maintiennent une certaine fraîcheur en été.
- Isolation de la cave : La pose en sous-face (voûte, voûtains) d'un enduit à caractère isolant de type chaux chanvre est possible pour isoler la cave, mais elle est moins performante qu'une isolation par le dessus.

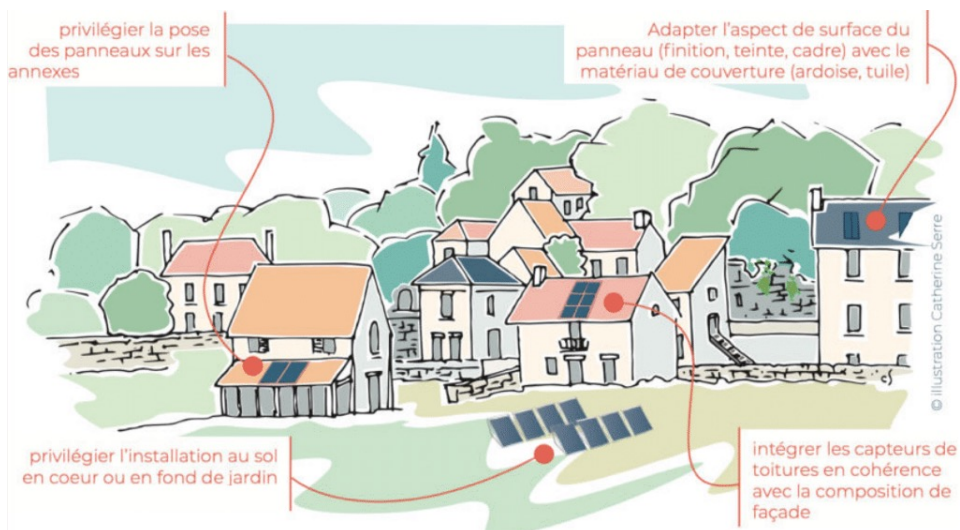
## Où implanter ses capteurs solaires ?

De manière générale, ces dispositifs ne constitueront pas des éléments rajoutés mais s'intégreront à la construction, de façon à minimiser leur impact visuel. A ce titre on privilégiera l'implantation :

Sur des extensions neuves (annexe ou autre volume proche adossé au bâtiment principal) ;

Non visible depuis la rue : au sol en cœur ou en fond de parcelle dans un aménagement paysager.

Si les capteurs sont disposés sur un bâti ancien, il faudra veiller à son insertion paysagère, sa volumétrie, son emplacement, sa coloration, etc.



Source: document réalisé par la Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse



La pose de capteurs entre deux toits limite l'impact visuel.



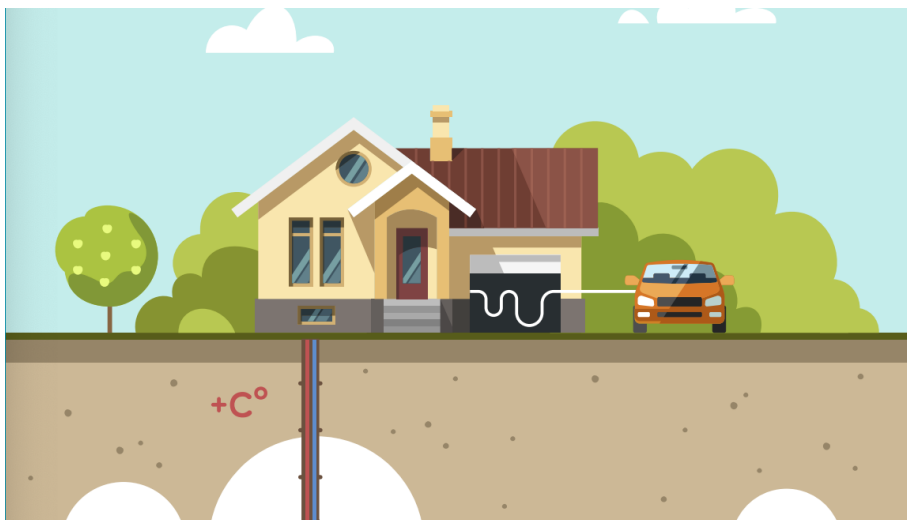
Capteurs isolés de la construction et posés au sol, ou adossés à un mur.

## La géothermie de surface

L'exploitation de la géothermie consiste à récupérer la chaleur du sol avec des sondes géothermiques et la restituer dans l'habitation individuelle.

La géothermie de surface représente une solution énergétique qui répond à la problématique thermique du bâtiment (RT 2012 / 2020). A l'échelle de la filière géothermie dans son ensemble, la géothermie de surface représente en 2020 plus de 85 % de la puissance calorifique installée (2 600 MW) en France.

Il est tout à fait probable que cette énergie durable devienne l'un des systèmes de chauffage les plus utilisés dans l'avenir. Il s'agit d'une énergie renouvelable avec divers avantages que vous pouvez exploiter pour chauffer une habitation individuelle.



### Guide pour l'installation géothermique :

Un foyer peut faire appel à la géothermie pour chauffer les différentes pièces de la maison. Tout dépend de la taille de votre espace extérieur :

- Géothermie horizontale : Si vous avez un grand jardin, vous pouvez opter pour un captage horizontal. Cette alternative nécessite au moins la même surface que l'habitation à chauffer.
- Géothermie vertical : Certes plus coûteux que la solution horizontale, le captage vertical apporte bien plus d'avantages. Premièrement, il ne demande qu'entre 1 et 2 m<sup>2</sup> de surface. Il est donc parfait si vous ne disposez pas d'un immense jardin.

Des études géothermiques sont à réaliser avant le chantier, notamment pour définir vos besoins exacts en chauffage. Il est également important de vérifier l'emplacement de l'énergie thermique dans le sous-sol. Elle peut être localisée dans la terre ou dans l'eau des aquifères selon la nature du terrain.

**A noter :** Pour que le système de chauffage fonctionne correctement, il faut choisir un échangeur bien adapté. Il existe deux différents types de pompe à chaleur :

- La pompe à chaleur géothermique permettant d'extraire de la chaleur et de faire une injection dans un circuit.
- L'autre option est d'opter pour une pompe à chaleur à compression qui exploite la chaleur terrestre.

Enfin, il est important de se renseigner sur la consommation liée à la géothermie

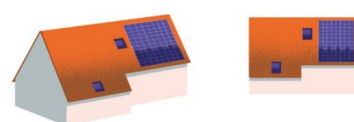
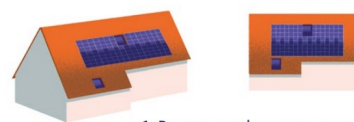
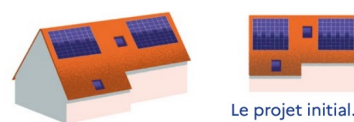
## Prescriptions générales les panneaux solaires :

- Conserver la cohérence esthétique : Les panneaux doivent s'intégrer harmonieusement avec l'ensemble architectural existant, en évitant toute dénaturation visuelle de la toiture.
- Limiter les interventions sur les toitures patrimoniales : Les interventions doivent être minimisées et leur emprise sur les toitures historiques doit être réduite.
- Intégrer les panneaux dans des structures annexes : L'installation des panneaux peut se faire dans des structures telles que des annexes, véranda, lanterneaux, etc., tout en préservant l'intégrité des toitures principales.
- Privilégier des implantations discrètes : Les panneaux ne doivent pas être visibles depuis les espaces publics, notamment les monuments protégés ou les perspectives principales.
- Organiser la mise en œuvre de manière cohérente : Les panneaux doivent être disposés de manière ordonnée, respectant la composition architecturale du bâtiment.
- Prioriser les bâtiments postérieurs à 1948 : Les nouvelles installations doivent se concentrer sur les bâtiments plus récents pour une intégration optimale.
- Moduler l'implantation en fonction des opportunités : Les panneaux peuvent être installés sur les grandes surfaces de toiture, les parkings, ou d'autres zones peu visibles, en fonction des caractéristiques du bâtiment et du site.
- Identifier les secteurs protégés : Les zones sensibles doivent être identifiées pour éviter toute altération du paysage ou du patrimoine architectural.
- Préserver les toitures traditionnelles : Les interventions sur les toitures

anciennes doivent être limitées pour préserver leur identité architecturale, en privilégiant les solutions alternatives comme les capteurs solaires thermiques.

- Rechercher des solutions discrètes : Les panneaux doivent être installés de manière discrète, en évitant les co-visibilités avec les éléments remarquables et en correspondant à la composition de façade.
- Le projet doit être composé en harmonie avec les lignes de force de l'architecture et/ou du paysage

En suivant ces prescriptions, l'installation de panneaux photovoltaïques peut se faire de manière respectueuse de l'architecture existante et du paysage environnant.

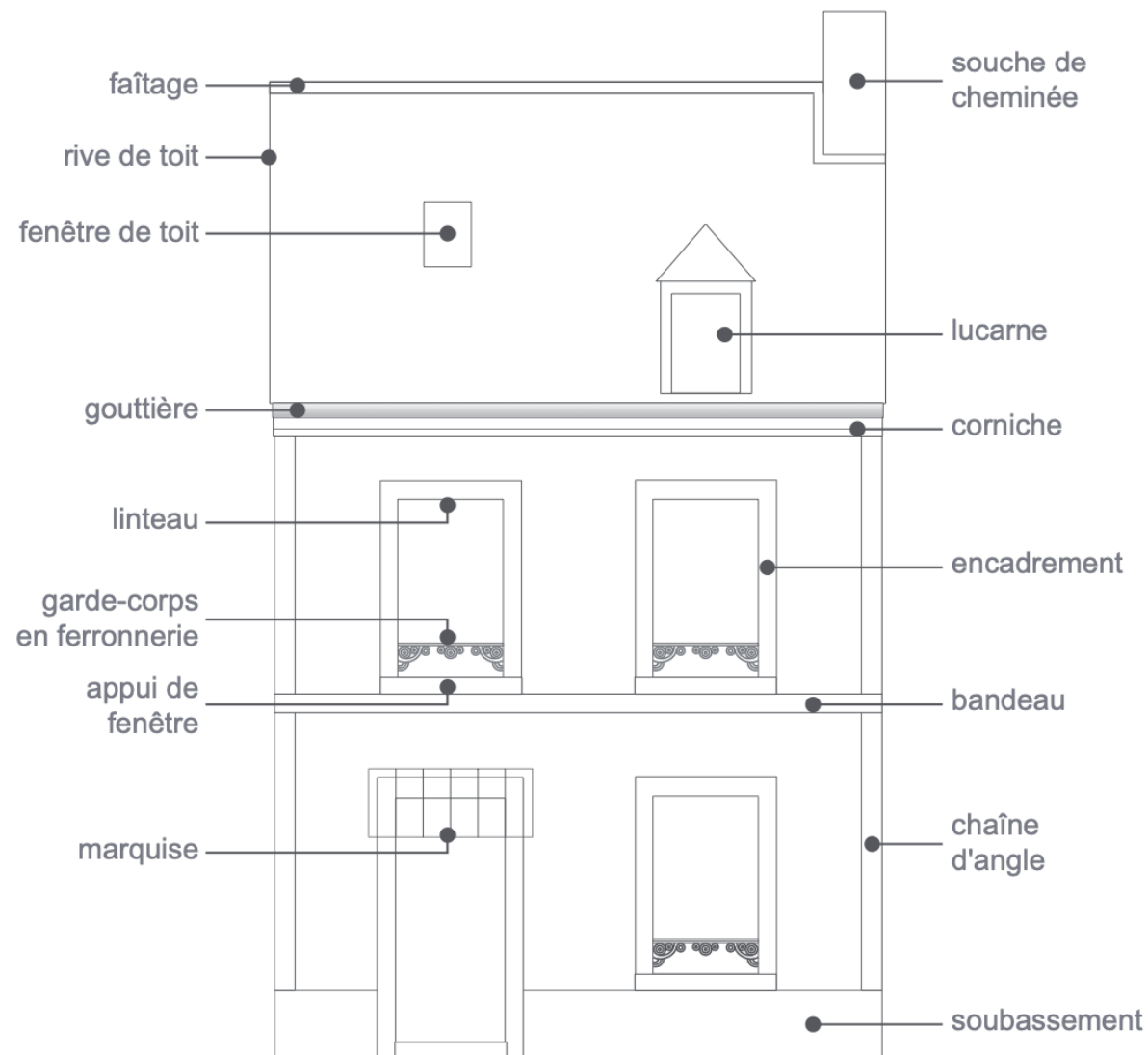


Aprosios Energie



Rheinzink

Guide de l'insertion architecturale et paysagère des panneaux solaires ©Sébastien Plassard



*Lecture des façades (PNR de la Haute Vallée de Chevreuse)*



**Adventice n.f.** : appelé également « mauvaise herbe », désigne, pour les agriculteurs et les jardiniers, une plante qui pousse dans un endroit sans y avoir été intentionnellement installées.

**Agrégat n.m.** : matériau naturel rocheux formé à partir d'éléments d'origines diverses.

**Aisselier n.m.** : pièce de charpente verticale ou oblique soulageant une pièce horizontale (entrait...).

**Appareillage n.m.** : disposition des pierres ou des briques qui composent une maçonnerie.

**Arbalétrier n.m.** : pièce de charpente inclinée dont l'extrémité basse s'assemble à l'entrait (pièce de charpente horizontale) et dont l'extrémité haute s'assemble au sommet du poinçon (pièce de charpente verticale).

**Arêtier n.m.** : dans une charpente, pièce oblique qui constitue l'angle saillant d'un toit. En couverture, l'arêtier désigne l'élément qui couvre deux versants de toit formant un angle saillant.

**Bandeau n.m.** : bande horizontale (parfois saillante\*) disposée au droit des planchers -pour marquer visuellement la division des étages- ou sous le débord de toit pour couronner le bâtiment.

**Caduc, caduque adj.** : les plantes à feuillage caduc ne sont pas totalement persistantes. Cela signifie que ces plantes perdent leur feuillage en hiver ou dans le courant de l'année en fonction des espèces.

**Chaîne (ou chaînage) d'angle n.f.** : décor peint ou saillant situé en angle ou en bordure de façade. La chaîne d'angle peut être harpée\* ou former un pilastre\*.

**Chaperon n.m.** : élément maçonné (brique, béton) qui vient couronner le mur-bahut\*.

**Chapiteau n.m.** : élément évasé situé au sommet d'un support (colonne, pilastre\*, pilier).

**Chéneau n.m. (chéneaux pl.)** : conduit en pierre, en métal ou terre cuite qui recueille les eaux de pluies à la base d'une toiture pour les évacuer vers des tuyaux de descente. Contrairement à une gouttière qui est un conduit suspendu, le chéneau est lui compris dans une corniche\* ou soutenu par celle-ci.

**Ursus / clôture de type ursus** : c'est un grillage noué en grosse maille, utilisé à la base pour les enclos de moutons. Les références avec de mailles plus petites en partie basse conviennent parfaitement pour les poules, les canards, les oies et autres petits animaux.

**Colombage n.m.** : synonyme de pan de bois, l'architecture de pan de bois est constituée d'une ossature en bois (éléments de charpente assemblés sur un même plan) remplie par un hourdis (brique, torchis, plâtre). Contrevent n.m. : occultation extérieure d'une baie (le volet étant une occultation intérieure).

**Corniche n.f.** : moulure\* saillante s'élargissant du bas vers le haut et qui couronne et protège une façade.

**Débord de toit** : élément de la charpente débordant sur le mur pignon.

**Dormant n.m.** : partie fixe d'un châssis de porte ou de fenêtre.

**Écharpe n.f.** : dans un panneau de planches jointives (volet ou porte), pièce de bois en diagonal empêchant le déplacement des planches. Associée à des pièces de bois horizontales, le tout forme généralement une forme de Z.

**Écharpe n.f.** : dans un panneau de planches jointives (volet ou porte), pièce de bois en diagonal empêchant le déplacement des planches. Associée à des pièces de bois horizontales, le tout forme généralement une forme de Z.

**Égout de toit n.m.** : partie inférieure d'un versant. L'égout peut avoir un plan et une pente différente du reste du versant.

**Émaillé, e adj.** : recouvert d'émail, matière vitreuse transparente ou opaque qui protège, colore ou apporte de l'éclat à un élément.

**Encadrement n.m.** : bordure qui encadre une baie. L'encadrement peut être saillant\* (en pierre ou au mortier, mouluré ou non) ou simplement peint sur la façade.

**Épi de faîtage n.m.** : élément décoratif en terre cuite ou en zinc qui orne les extrémités du faîtage\* du toit.

**Espèce indigène n.f.** : une plante indigène n'a pas besoin de la main de l'homme pour se développer. Par définition, c'est une plante qui était déjà là. Soit une plante sauvage, une fleur, un arbre ou un arbuste qui a poussé naturellement dans un milieu donné et qui s'y est développé.

**Espèce invasive n.f.** : c'est une espèce envahissante exogène, est une espèce vivante exotique qui devient un agent de perturbation nuisible à la biodiversité autochtone des écosystèmes naturels ou semi naturels parmi lesquels elle s'est établie

**Faîtage n.m.** : partie la plus élevée de la toiture qui marque l'intersection horizontale de deux versants dont les pentes sont opposées.

**Feuillure n.f.** : entaille située dans l'embrasure d'une baie destinée à recevoir un châssis ou des vantaux\*.

**Fronton n.m.** : ornement de forme triangulaire ou semi-circulaire couronnant la partie supérieure d'une fenêtre, d'une lucarne, d'un portail ou d'un édifice.

**Fructification n.f.** : la fructification est le phénomène de transformation par fécondation des fleurs en fruits.

**Gestion différenciée n.f.** : la gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain, souvent accompagné souvent d'une augmentation du taux de végétalisation, de la surface boisée et d'une réduction de l'usage des pesticides et désherbants et de l'exportation des produits de fauche et de taille, etc.

**Harpé, e adj.** : éléments maçonnés disposés en alternance, notamment chaîne d'angle\* harpée.

**Imposte n.f.** : partie fixe ou mobile, vitrée ou non, placée au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre et moins haute que la baie.

**Jambage n.m.** : montant vertical d'une baie.

**Liant n.m.** : mélange de plâtre, de chaux ou de ciment permettant de lier entre eux des agrégats\* après hydratation et qui en durcissant acquiert des caractéristiques mécaniques (résistance en compression, en traction, adhérence).

**Linteau n.m.** : pièce allongée horizontale située au-dessus d'une baie et destinée au transfert des charges vers les jambages\* ou les trumeaux\*.

**Mâchefer n.m.** : résidu de l'incinération du charbon ou de déchets issus des usines d'incinération. Mélangé à un liant comme de la chaux ou du ciment, il se transforme en béton de mâchefer d'une couleur variant du gris au gris foncé.

**Mellifère adj. :** les plantes mellifères sont les plantes produisant de bonnes quantités de nectar et de pollen de bonne qualité et accessibles par les abeilles.

**Modénature: n.f. :** proportion et disposition des moulures\* et membres d'architecture formant l'ensemble des différents décors qui caractérisent une façade (encadrement, corniche, bandeau, céramique...). L'étude des modénatures permet de différencier les styles et, souvent, de dater la construction des bâtiments.

**Mœllon n.m. :** pierre de construction de petites dimensions, non taillée, maniable en raison de son poids et de sa forme.

**Mortier n.m. :** mélange obtenu à l'aide d'un liant\*, d'un agrégat\* avec adjonction d'eau pour maçonner.

**Moulure n.f. :** ornement architectural, allongé, creux ou saillant\*. On trouve les moulures essentiellement dans la décoration des encadrements de baies, dans les balconnets ou encore dans les corniches. La moulure peut prendre une forme convexe ou concave.

**Mur-bahut n.m. :** mur de clôture dont la hauteur ne dépasse pas celle d'un siège.

**Mur gouttereau n.m. :** mur extérieur sous les gouttières ou les chéneaux\* d'un versant du toit.

**Mur pignon n.m. :** mur perpendiculaire à la façade principale.

**Noue n.f. :** angle rentrant à l'intersection de deux pans de toit qui assure l'étanchéité de cette jonction et joue le rôle de chéneau en canalisant les eaux de ruissellement vers la base de la toiture.

**Opus incertum, appareil irrégulier n.m. :** appareil constitué de d'éléments de grosseur variable et de forme irrégulière, mais taillés en vue de la pose.

**Ordonnancement n.m. :** agencement méthodique des éléments, composition architecturale rythmée.

**Pan de bois n.m. :** synonyme de colombage. Pare-vue n.m. :panneau, ajouré ou non, permettant d'éviter le regard des passants ou des voisins sur un jardin, une terrasse, un balcon, etc.

**Pas japonais :** petite allée continuée de dalles en pierre ou de rondins, traversant un massif de gazon ou une petite pièce d'eau, construite de telle sorte qu'une personne pose son pied sur chaque dalle sans avoir à marcher en dehors des dalles.

**Persienne n.f. :** contrevent\* formé de lamelles horizontales inclinées, assemblées dans un châssis.

**Persistant,e adj. :** les plantes persistantes offrent un feuillage tout au long de l'année.

**Petit-bois n.m. :** montant ou traverse divisant le vitrage d'une menuiserie bois.

**Pilastre n.m. :** colonne partiellement engagée dans un mur.

**Plante vivace :** Il s'agit d'une plante dont la souche reste en terre même en hiver. A la différence d'une plante annuelle, qui passe l'hiver et se multiplie sous forme de graines. Polychrome, adj. :qui est de plusieurs couleurs.

**Rive n.f. :** limite d'un versant couvrant les rampants d'un pignon\*.

**Saillant, e adj. :** qualifie un élément débordant d'un parement (appui saillant par exemple).

**Saillant, e adj.** : qualifie un élément débordant d'un parement (appui saillant par exemple).

**Surface imperméabilisée n.f.** : est une zone où le ruissellement des eaux de pluie est prédominant et l'infiltration dans le sol limitée. Il s'agit de surface bétonnée : routes, parkings, entrées de garage, toits, etc.

**Tabatière n.f.** : ouverture vitrée placée dans un comble et dont le cadre peut se soulever comme un couvercle.

**Travée n.f.** : espace situé entre deux éléments porteurs. Cela désigne régulièrement la disposition des ouvertures en élévation qui suivent un même axe vertical.

**Trumeau n.m.** : partie d'un mur ou d'une menuiserie située entre deux baies.

**Toit à la Mansart n.m.** : toit brisé présentant deux pentes différentes sur le même versant, séparée par une arrête saillante, la ligne de brisis. Le brisis désigne le pan inférieur d'un toit mansardé caractérisé par une pente très forte. Le terrasson désigne le pan supérieur d'un toit mansardé, caractérisé par une pente très faible.

**Typologie n.f.** : étude des traits caractéristiques dans un ensemble donné, en vue d'y déterminer des types, des systèmes. Typologie parcellaire ou architecture.

## **MATÉRIAUX :**

**Badigeon** : mélange d'eau et de chaux utilisé en finition sur les façades. Les badigeons sont souvent colorés par des pigments ou des oxydes.

**Chaîne d'angle** : ouvrage de chaînage vertical situé à un angle de la façade.

**Chaux** : liant obtenu par calcination du calcaire.

En fonction de la teneur en argile, la chaux sera plus ou moins aérienne (qui fait sa prise à l'air) ou hydraulique (qui fait sa prise à l'eau).

**Grès** : roche sédimentaire composée de grains de silice agglomérés par cimentation naturelle. Sur le territoire de la haute vallée de Chevreuse, il s'agit du grès siliceux de Fontainebleau.

**Meulière** : pierre dure, caverneuse, légère et inaltérable, à base de silex ou de silicate de chaux, sans calcaire.

**Modenature** : ensemble des profils et des moulures d'une façade.

**Nu** : plan de référence correspondant à la surface de parement finie d'un mur ou d'un ouvrage.

**Parement** : partie visible d'un ouvrage.

**Pierre vue** : se dit d'un enduit exécuté à fleur de parement des pierres.

**Rocaille (ou rocaille)** : maçonnerie d'aspect rustique à caractère décoratif, dont le revêtement est réalisé essentiellement à base de fragments de meulière. La rocaille est particulièrement développée sur le territoire du parc naturel.

**Sablon** : sable de carrière à granulométrie très fine, dit « sable à lapin ».

**Taloché** : aspect de finition d'un enduit obtenu à l'aide d'une planche de bois.